



Angoulême, le 30 octobre 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Prévention des vols à la roulotte à l'occasion des fêtes de la Toussaint

-----

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, de nombreux automobilistes sont amenés à se stationner aux abords des cimetières et des fleuristes.

Pour prévenir les vols commis à l'intérieur des véhicules, appelés « vols à la roulotte », les forces de l'ordre appellent à la vigilance de chacun.

#### Conseils de prudence

- Evitez d'emporter des objets de valeur s'ils ne sont pas utiles lors des déplacements ;
- Verrouillez votre véhicule et vérifiez qu'une fenêtre n'est restée ouverte ;
- Ne laissez aucun objet apparent dans le véhicule (sac, téléphone, GPS, porte-feuille, etc.) ;
- Conservez avec vous votre certificat d'immatriculation du véhicule (ex-carte grise) ;
- Evitez de stationner votre véhicule dans un endroit isolé et non éclairé.

**Si vous êtes victime d'un vol ou si vous constatez un comportement suspect, prévenez les forces de l'ordre en composant le 17.**